

COMMUNIQUE

1. La 12^e réunion du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) s'est tenue à Rome le 10 juin 2009. L'allocation d'ouverture a été prononcée par le Ministre italien des Affaires étrangères, et suivie d'interventions du Président du Togo, du Premier ministre de la Somalie, des ministres des gouvernements de la République du Congo, de l'Italie, du Japon et du Portugal, du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, du Commissaire des affaires économiques de l'Union africaine et du Secrétaire exécutif du NEPAD. La réunion a examiné quatre points : la réponse à la crise économique et son impact sur l'Afrique ; la paix et la sécurité et le terrorisme, et en particulier les problèmes liés au trafic de la drogue et à la piraterie ; les changements climatiques ; et enfin, l'avenir du FPA en tant qu'instance de dialogue entre l'Afrique et ses partenaires au développement. Les conclusions du Forum alimenteront des processus politiques plus larges, y compris les réunions à venir des Nations Unies, du G8 et de l'Union Africaine, ainsi que les travaux préparatoires du prochain Sommet du G20 et de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques.

2. Les participants à la réunion ont pris acte de l'impact majeur de la crise économique et financière sur l'Afrique, qui compromet les avancées durement acquises ces dernières années, de même que les progrès vers la réalisation des OMD. Ils ont aussi abordé les préoccupations de l'Afrique concernant le suivi et la réglementation des systèmes financiers, les systèmes de gouvernance des institutions financières internationales, la nécessité d'une relance budgétaire et les questions liées au commerce international. Ils ont salué tout particulièrement les progrès accomplis à cet égard lors du Sommet du G20 en avril 2009. Ils ont souligné combien il est urgent de donner suite aux engagements pris par le G20, notamment par :

- l'allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) ;
- l'accélération de l'octroi d'une aide supplémentaire flexible à décaissement rapide par le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ;
- des consultations sur l'éventualité d'une augmentation générale du capital de la Banque africaine de développement ;
- le respect des engagements souscrits en matière d'aide publique au développement ; et
- la conclusion ambitieuse et équilibrée des négociations du Cycle de Doha pour le développement.

Ils ont aussi rappelé combien il importe de :

- doter la Banque mondiale et le Fonds Africain de développement de ressources supplémentaires afin d'en assurer la disponibilité au cours des deux années restantes de l'IDA-15 et du FAD-11.

De plus, ils ont mandaté les co-présidents du Forum pour qu'ils soumettent leurs conclusions sur ces priorités, et d'autres, aux processus du G8 et du G20. Ils sont convenus de suivre les progrès accomplis dans ces domaines à l'occasion de la prochaine réunion.

3. Les participants ont débattu des problèmes liés au trafic de la drogue en Afrique de l'Ouest et à la piraterie au large de la Corne de l'Afrique. Ils ont pris acte de ce que ces questions relèvent du problème plus large du crime organisé à l'échelon international, favorisé par l'approvisionnement en armes légères, dont les effets dépassent les frontières nationales, avec les graves conséquences pour la stabilité, la paix et la sécurité qui en découlent et qui portent atteinte aux efforts de promotion de la bonne gouvernance, du développement

économique et du bien-être des populations. Ils ont reconnu que les problèmes avaient besoin d'être traités à plusieurs niveaux, et appelé à une action dans les domaines suivants :

- une coopération internationale renforcée en matière de maintien de la paix, de lutte contre le terrorisme, de respect des lois et de sécurité maritime ;
- un soutien accru à l'Architecture africaine de paix et de sécurité ;
- la poursuite des efforts afin d'améliorer la gouvernance et les capacités des États ;
- une action pour limiter les possibilités de blanchiment d'actifs issus d'activités criminelles, qui permettrait d'apporter une réponse au problème plus vaste des flux financiers illicites, y compris des avoirs volés ;
- des efforts supplémentaires pour faire face au problème de la consommation de drogue, problème qui touche les deux parties au partenariat ; et
- l'appui des deux parties au partenariat au Gouvernement fédéral de transition de la Somalie.

4. Les participants sont conscients des graves conséquences du changement climatique sur l'Afrique et ont reconnu que, comme pour la crise économique, l'origine du problème n'est pas à imputer à l'Afrique. Ils ont passé en revue les questions clés concernant l'Afrique qui relèvent des 4 piliers du Plan d'Action de Bali adopté en 2007 : atténuation, adaptation, développement et transfert de technologie, et financement. Ils ont aussi évoqué l'importance d'adopter des mesures visant à appuyer la gestion durable des ressources forestières dans le Bassin du Congo. Ils ont recommandé :

- la pleine prise en compte des intérêts de l'Afrique dans les négociations relatives à un nouvel accord sur les changements climatiques pour l'après-2012, dans la perspective de la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Copenhague.
- la priorité d'égale importance à donner aux questions d'adaptation et d'atténuation lors des négociations, et leur traitement simultané ;
- l'attribution d'une grande priorité à la mise au point de nouvelles modalités de financement en vue de parer au changement climatique ; et
- un appui renforcé de la part des partenaires au développement en faveur du Fonds forestier du Bassin du Congo.

Les participants ont de plus mandaté les co-présidents pour qu'ils transmettent ces points de vue aux prochains Sommets de l'Union Africaine et du G8 en juillet, et lors des négociations menées dans le cadre de la CCNUCC. Ils ont accepté l'invitation du Secrétaire Exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à tenir une session extraordinaire du FPA à Addis Abeba en septembre 2009, entièrement consacrée au changement climatique.

5. Les participants ont débattu des différents moyens d'améliorer la pertinence et l'efficacité du FPA en tant qu'instance de dialogue entre l'Afrique et ses partenaires au développement. Les deux parties au partenariat ont réaffirmé l'intérêt particulier que revêt à leurs yeux le FPA en tant que tribune au sein de laquelle sont mis en présence des représentants personnels de haut niveau de Chefs d'État et de gouvernement, ou leurs équivalents, ainsi que d'autres acteurs, afin de préparer les discussions entre les responsables sur des questions clés concernant le développement de l'Afrique et d'assurer le suivi des progrès accomplis au regard des engagements souscrits.. Ils sont convenus d'une série de propositions qui renforceront les liens entre le Forum et des processus clés au niveau régional et mondial, et son rôle en matière de suivi. Ces propositions sont détaillées dans la note ci-jointe.

6. Les participants à la réunion ont exprimé leurs remerciements au gouvernement de l'Italie pour avoir organisé la 12^e réunion du Forum et pour la chaleureuse hospitalité avec laquelle ont été accueillis l'ensemble des participants. La prochaine réunion du FPA aura lieu en Afrique à la fin de l'automne 2009.

La réforme du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique

Introduction

Les membres du Forum pour le partenariat avec l'Afrique ont passé en revue le rôle et le fonctionnement du Forum conformément au mandat qui leur a été confié par les responsables. Ils ont réaffirmé l'importance et la valeur qu'ils attachent au FPA en tant que tribune unique en son genre associant une représentation politique de haut niveau et la présence d'une large palette de parties prenantes et comme moyen de catalyser et d'appuyer l'action des deux parties au partenariat en faveur du développement de l'Afrique. Le présent document décrit leurs conclusions et recommandations conjointes.

Objectifs et rôle du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA)

- (i) L'objectif du Forum est de catalyser et d'appuyer l'action des deux parties au partenariat en faveur du développement de l'Afrique ;
- (ii) Le rôle du Forum est de formuler des recommandations aux dirigeants sur les décisions qui doivent être prises dans le cadre des processus clés à l'œuvre au niveau régional et mondial, tel que le G8 et le G20, l'UA et l'ONU, en faveur du développement de l'Afrique. Les thèmes du Forum devraient être en résonance directe avec les grandes questions traitées dans le cadre de ces processus ;
- (iii) Le Forum a également un rôle clé à jouer dans le suivi du respect des engagements souscrits par les deux parties au partenariat ;
- (iv) Les deux parties au partenariat réaffirment leur volonté déterminée de renforcer leur dialogue au service de principes, de priorités et d'objectifs communs, en particulier ceux qui sont décrits dans le programme socio-économique de l'Union africaine, et notamment du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et de la concrétisation en Afrique des Objectifs du millénaire pour le développement. Les deux parties au partenariat poursuivront leur réflexion et leurs consultations sur le Plan d'action africain de l'UA/NEPAD lors de sa présentation au Forum.

Niveau de la représentation et de la participation aux réunions du FPA

2. Le FPA est un mécanisme unique en son genre associant une représentation politique de haut niveau et la présence d'une large palette de parties prenantes :

- (v) une participation active et renforcée des représentants personnels des Chefs d'État ou de gouvernement, ou leurs équivalents, des deux parties au partenariat, est essentielle pour que le Forum puisse jouer le rôle décrit plus haut ;
- (vi) les autres membres du Forum comprennent des représentants personnels des responsables des organisations africaines à l'échelon régional ou continental, ainsi que des institutions internationales de développement compétentes ;

- (vii) la société civile continuera d'être représentée aux réunions du Forum, et une réflexion sera menée sur la participation éventuelle du secteur privé ;
- (viii) la possibilité d'élargir le FPA pour y inclure les économies émergentes sera évaluée, sur la base d'un consensus entre les parties prenantes.

Nature et déroulement des réunions

3. Des améliorations de l'organisation et du déroulement des réunions seront introduites :

- (ix) Le FPA continuera à tenir deux réunions par an, dont la première de l'année civile sera essentiellement consacrée aux questions politiques en discussion dans le cadre des processus clés à l'échelon régional ou mondial, et la deuxième principalement axée sur le suivi et l'évaluation des engagements ;
- (x) La première réunion se tiendra au niveau politique, avec la participation des Représentants personnels des Chefs d'État ou de gouvernement, ou leurs équivalents, et les représentants personnels des responsables des organisations africaines continentales et régionales, ainsi que des institutions internationales de développement compétentes ;
- (xi) La deuxième réunion aura un caractère de suivi. Dans les cas où il s'avèrera plus efficace pour les membres du Forum d'être représentés à un niveau supérieur approprié, les membres du Forum qui choisiront d'être représentés à ce niveau s'assureront néanmoins que les conclusions seront relayées pour venir nourrir le processus politique ;
- (xii) Des moyens plus efficaces d'enregistrer et de diffuser les conclusions des réunions seront mis en place, y compris à travers l'adoption d'un communiqué ou de conclusions conjointes s'articulant autour d'un projet de liste de points essentiels pour l'action préparé à l'avance et enrichi ensuite au fil du débat ;
- (xiii) D'éventuels ajouts à la formule de la séance plénière seront soumis à examen, et notamment la constitution de groupes de travail ad hoc en vue d'examiner diverses questions dans le détail entre deux séances plénières, de même que la subdivision de la séance plénière en plusieurs séances thématiques qui aborderaient des aspects plus spécifiques.

Renforcement du rôle des co-présidents

4. Le rôle des co-présidents sera renforcé afin d'améliorer l'efficacité du Forum. Celui-ci dépassera la simple présidence des séances et la finalisation des conclusions.

- (xiv) D'étroites consultations entre les co-présidents se tiendront longtemps avant les réunions plénières de façon à identifier les thèmes stratégiques clés pour faciliter la préparation et la gestion de ces réunions, chaque séance plénière étant précédée de deux réunions de préparation des co-présidents ;
- (xv) Les co-présidents joueront également un rôle plus actif en termes de sensibilisation et de communication entre les réunions plénières, notamment en s'assurant que les conclusions conjointes des réunions sont prises en compte dans le processus politique.

Organisation du secrétariat

5. Le soutien au niveau du secrétariat sera assuré conjointement par les institutions de l'UA/NEPAD du côté africain et par une Unité de soutien du côté G8/OCDE, avec un partage de responsabilités sous la direction des co-présidents. Une réflexion sera menée afin de déterminer s'il serait possible de demander aux Secrétariats de préparer un rapport annuel succinct sur les questions traitées par le FPA et de proposer diverses options pour l'action.